



MALAISE DANS LES SERVICES...

Comme prévu et annoncé, la (microscopique) requalification d'ATE en TE va laisser des traces

La vague de requalification est maintenant passée et a laissé des séquelles pour nombre d'agents. Certains d'entre vous ont eu connaissance de leur note au rabais qui ne correspond pas aux missions et responsabilités qu'ils ont exercées ces dernières années. D'autres n'y ont pas eu accès...

Que dire d'ailleurs de ce mode de sélection non homogène d'une Dir à l'autre qui conduit à délivrer des notes sous la moyenne à une très large partie des agents... **en terme de management on a connu plus motivant et efficace !**



Comme trop souvent malheureusement à l'Onema, la communication entourant cet exercice a été trop discrète et parcellaire pour éviter **les sentiments de colère et de gâchis qui prédominent aujourd'hui !**

Désormais, certains d'entre vous, qui n'ont pas bénéficié d'un passage en B, se voient amputés de certaines missions au profit de leur collègue passé B, d'autres, déçus mais non vaincus, réfléchissent à se confiner dans du travail correspondant à un niveau de catégorie C, à savoir du travail d'exécution, en espérant un déclic du ministère quant à une potentielle prochaine vague de requalification...

Nous savons aussi que certains de nos collègues qui ont pu accéder au grade de technicien ont bien du mal à savourer cette promotion ... trop de dégâts collatéraux.

Ces exemples et bien d'autres conduisent à **des situations délicates et à une ambiance morose dans les services territoriaux, mêlant rancœur et désabusement.**

Ce d'autant plus que du fait de son ambiguïté sur la finalité de cet exercice (requalification avec maintien des missions effectuées par les agents ou réorganisation des organigrammes avec des missions sensiblement différentes), notre direction n'a toujours pas tranché ni communiqué sur le

VOTRE ÉQUIPE
SE PLAINT DE
VOTRE ABSENCE
TOTALE DE
COMMUNICATION !



QUELLE ÉQUIPE

sujet laissant les scénarios contradictoires s'installer. **Entre absence de changement des missions, réorganisation ou développement de nouvelles compétences au sein des services, aucune direction claire n'a été donnée aux managers ...**

Quelque soit la stratégie retenue, cela va inmanquablement modifier la vie des services...

A la veille d'évolutions majeures de la vie de notre établissement (passage à l'AFB et mutualisation avec l'ONCFS), **il serait donc pour le moins stratégique que notre tutelle délivre un acte fort vers les personnels pour redynamiser les équipes...** qui ne peut se traduire que par la réouverture immédiate du chantier inachevé de la requalification.

Le SNE-FSU réaffirme le fait que l'ensemble des agents techniques de l'environnement effectuent majoritairement des missions qui relèvent de la catégorie B. Ces missions quotidiennes font appel à des connaissances pointues en matière de droit de l'environnement, de connaissance des espèces et de leurs cycles de vie, de fonctionnement des milieux naturels. En matière de police de l'environnement, les agents appliquent un savoir-faire en s'appuyant sur une technicité reconnue par les autres services de police conventionnels et les Parquets en rédigeant notamment des procédures complexes qui se sont adaptées aux nouvelles prérogatives d'inspecteur de l'environnement.

Bref, **ils NE sont PAS de simples agents d'EXECUTION** (comme le prévoit le statut d'agents techniques) !



Nous continuons donc le combat pour faire aboutir cette revendication légitime (ainsi que celle, associée, de requalification des catégories B) et nous ne cessons de mettre la pression sur la tutelle sur ce sujet en profitant de toutes les opportunités (dernière en date : le mouvement de blocage des données lous déclenché par le SNE à l'Oncfs).



Montrons à l'administration notre détermination à continuer le combat. Nous ne lâcherons rien, avec vous !

En attendant, nous invitons tous les collègues n'ayant pu monter dans le wagon de cette promo-qualification à solliciter leur hiérarchie (CSD, DiR) pour qu'elle apporte des explications sur cette non-nomination.

N'hésitez pas à nous faire remonter toutes les situations délicates héritées de cette pseudo-requalification.

Nous invitons également tous les chefs de service à relayer les situations de tension et de malaise auprès de leur hiérarchie.